

**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE n°2019-060**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 4 avril 2019

Nombre de délégués :

- en exercice : 31
 présents : 25
 votants : 31

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Maryline VERGNE, Mme Monique PLAZZI, M. André DUBOIS, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE, Mme Valérie Isabelle BONIN, et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Pierre-Louis PUYGRENIER, Mme Justine McCOMISH LORAIN, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, et M. Edmond LAGORCE.

OBJET :

Aménagement et remise aux normes des déchetteries de Saint-Yrieix-la-Perche et de Ladignac-le-Long

Pierre-Louis PUYGRENIER donne pouvoir à Pierre DAVID
Justine McCOMISH LORAIN donne pouvoir à Jean-Christophe MERILHOU
Marie-Françoise DUVERGER donne pouvoir à Michel ANDRIEUX
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Patrick DARY
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Edmond LAGORCE donne pouvoir à André DUBOIS

SECRETAIRE : Francis LATRONCHE

Rapporteur : A. DUBOIS

Considérant que le SICTOM souhaite réaliser en 2019 une deuxième tranche de travaux de mise aux normes et d'extension sur les déchetteries de Saint-Yrieix-la-Perche de Ladignac-le-Long ;

Considérant que les coûts des travaux sont estimés respectivement à hauteur de 385 449 € HT et de 158 621 € HT.

Considérant également que le plan de financement de ces opérations fait apparaître une participation du Département à hauteur de 25 % ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne en vue de financer les travaux d'aménagement et de remise aux normes des déchetteries de Saint-Yrieix-la-Perche et de Ladignac-le-Long ;
- **sollicite** du Conseil Départemental des crédits exceptionnels abondant à un niveau équivalent de subvention l'enveloppe globale du CDDI conférée à la Communauté de Communes ;
- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent au présent dossier ;

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président



D. BOISSERIE



Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20190411-DC201975125-DE
Date de télétransmission : 15/04/2019
Date de réception préfecture : 15/04/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.